

Les Cahiers de droit



***Administrative Law*, par H. W. R. WADE, 2^e éd., Clarendon Law Series, Oxford, Clarendon Press, Oxford University Press, 1967, pp. XVII, 338, \$5.00.**

Jean-K. Samson

Volume 10, Number 1, 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004579ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004579ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Samson, J.-K. (1969). Review of [*Administrative Law*, par H. W. R. WADE, 2^e éd., Clarendon Law Series, Oxford, Clarendon Press, Oxford University Press, 1967, pp. XVII, 338, \$5.00.] *Les Cahiers de droit*, 10(1), 231–231.
<https://doi.org/10.7202/1004579ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Chronique bibliographique

Administrative Law, par H. W. R. WADE, 2^e éd., Clarendon Law Series, Oxford, Clarendon Press, Oxford University Press, 1967, pp. XVII, 338, \$5.00.

Dans la préface à la première édition de cet ouvrage, le professeur Wade faisait état de ce que la jurisprudence n'avait pu porter à terme une conception globale et une structure intégrée de la justice administrative. Il s'était en conséquence donné pour but de clarifier cette structure même du droit administratif et son contenu, tout en conservant bien haut « l'idéal qui donne son unité au sujet : la justice administrative ». Mais, ajoute-t-il dans la seconde édition, « the era of the Franks Committee is passing into history, and that of the Ombudsman has arrived ».

Six ans après la première édition, la masse de jurisprudence, de doctrine et de lois nouvelles imposaient une mise à jour qui nous est aujourd'hui livrée. Reprenant les mêmes intitulés de chapitres, l'auteur enrichit son ouvrage des idées les plus récentes : ainsi fait-il place au « Parliamentary Commissioner Act 1967 » qui crée, en même temps qu'au Québec, la fonction d'ombudsman, auquel il accorde un développement au chapitre des principes constitutionnels sous le titre « control of administration ».

De même, tout au long de cette nouvelle édition, le professeur Wade clarifie et explique ce qui lui apparaissait obscur. Il remanie assez profondément le chapitre particulièrement délicat du contrôle judiciaire

de l'administration et y fait état de la controverse qui s'est élevée quant à savoir si un acte administratif illégal est nul ou annulable. Il augmente de même le chapitre toujours utile consacré aux recours contre l'administration en défaut.

Il laisse enfin les autres chapitres (« natural justice », « statutory inquiries », « special tribunals », « legal proceedings involving the Crown » et « delegated legislation ») à peu près intacts, y effectuant certains remaniements de forme et la mise à jour de la jurisprudence.

En définitive, le professeur Wade nous présente dans cette nouvelle édition un travail qui s'avérait nécessaire lorsque l'on sait le retard auquel est exposé tout ouvrage de doctrine en droit administratif. Le nombre des litiges augmente de concert avec la plus grande place occupée par les administrations gouvernementales, ce qui pousse par ailleurs l'auteur à proposer à tout le moins une spécialisation des tribunaux dans le but d'unifier la jurisprudence. L'auteur a su conserver le même esprit de synthèse et de compréhension que l'on aura pu apprécier dans la première édition : l'outil ne s'en trouve que revalorisé.

Jean-K. SAMSON.

Careers in Computer Programming, by Leo BARNETT et Lou Ellen DAVIS. Don Mills, Ont. Oxford University Press, 1967, 117 pages, \$4.35.

Le petit volume de Léo Barnett et L. E. Davis que nous venons de